

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logelheim, le 25 août 2026 — Pour diffusion immédiate

Cyberattaque contre la DGFIP : 76% des dirigeants de TPE estiment qu'il faudrait suspendre la facturation électronique

Alors que la généralisation de la facturation électronique obligatoire approche à grand pas, la récente cyberattaque subie par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) suscite une légitime inquiétude au sein du tissu économique.

Chez Henri, nous avons souhaité donner directement la parole à ceux qui sont en première ligne : vous, dirigeants de très petites entreprises. Les résultats de notre enquête flash menée auprès de **1 248 dirigeants** révèlent une défiance marquée quant à la sécurité des données stratégiques d'entreprise.

Un contexte sous haute tension à la veille de l'échéance

Pendant l'été 2026, une intrusion informatique visant la DGFIP a permis l'accès non autorisé aux données de près de **678 000 usagers** (données fiscales, cadastrales, raisons sociales et numéros SIREN). Bien que l'attaque ait été neutralisée mi-août sans compromission des mots de passe, cet incident survient dans un calendrier particulièrement délicat.

Dès le 1er septembre 2026, la facturation électronique devient obligatoire pour la réception de toutes les entreprises et l'émission par les grandes entreprises et ETI, avant de s'étendre aux PME et TPE au 1er septembre 2027. Face à cette faille de sécurité, plusieurs figures politiques ont publiquement demandé une suspension de la réforme.

Les résultats de notre enquête : l'inquiétude du terrain en chiffres

Le 24 août 2026, nous avons interrogé en direct nos utilisateurs depuis leur logiciel Henri. En quelques heures seulement, **1 248 dirigeants de TPE** nous ont répondu. Les résultats mettent en lumière une vraie défiance :

- **76 % estiment qu'il faudrait suspendre la réforme** jusqu'à l'obtention de garanties de sécurité renforcées (seuls 5 % jugent qu'il faudrait maintenir l'échéance du 1er septembre 2026 en l'état).
- **87 % déclarent ne pas avoir confiance en l'État** pour protéger les données confidentielles de leur entreprise.
- **73 % se disent inquiets** pour la sécurité de leurs futures factures électroniques suite à cette cyberattaque.
- **86 % estiment que l'État n'est aujourd'hui pas prêt** sur le plan de la cybersécurité.

Quelles sont les données jugées les plus sensibles ?

Pour les dirigeants qui utilisent Henri au quotidien, la crainte concerne avant tout le secret des affaires :

- **L'identité de vos clients et fournisseurs (56 %)** — perçue comme la donnée la plus critique à protéger.
- **Le chiffre d'affaires et la TVA (19 %).**
- **Les prix et les marges appliqués (14 %).**

Notre engagement : porter votre voix

Chez Henri, nous n'avons pas vocation à prendre position dans le débat politique. En revanche, en tant qu'éditeur au service des TPE, nous avons un rôle essentiel à jouer : **se faire le relais de vos préoccupations concrètes du quotidien.**

Le regard de l'équipe Henri

« Ce que nous voyons remonter du terrain, ce n'est pas une méfiance abstraite, c'est l'inquiétude très concrète de dirigeants qui savent que les données de leurs clients, leurs fournisseurs et leurs marges vont transiter par ces plateformes. Nous ne sommes pas là pour juger le calendrier de l'État, mais pour porter la voix de nos utilisateurs : aujourd'hui, une immense majorité d'entre eux nous dit ne pas se sentir prête et attend des garanties concrètes avant d'aller plus loin. »

— **Damien Valdan, Co-fondateur de Henri**

Vers un dialogue renforcé nécessaire

Sans nous prononcer sur le fond de la réforme, nous appelons de nos vœux un **dialogue renforcé entre l'administration, les éditeurs de solutions logicielles et les TPE.**

La modernisation de la facturation en France est une transition nécessaire, mais elle ne doit en aucun cas se faire au détriment de la sécurité de vos données.

Méthodologie de notre enquête : Enquête flash réalisée par Henri le 24 août 2026 auprès de 1 248 dirigeants de TPE, utilisateurs de notre solution, interrogés directement depuis leur espace applicatif. Question de contexte posée : « Suite à la cyberattaque ayant touché la DGFIP cet été, et à l'approche de la facturation électronique, nous aimerions connaître votre avis en 30 secondes ».

###

À propos d'Henri

Créé il y a 32 ans et proposé en SaaS depuis 2016, Henri est le logiciel spécialiste du devis, de la facture et du paiement pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs. Il couvre l'ensemble des activités côté clientèle, du premier devis jusqu'à l'encaissement. Henri compte aujourd'hui 226 590 utilisateurs, qui ont émis plus de 10 millions de factures sur les douze derniers mois, pour 15 milliards d'euros facturés. La conformité, y compris la facture électronique, y est gratuite et illimitée à vie. www.henri.com

Contact presse

Odile Olivier, Directrice Générale — odile@henri.com

Kit média disponible sur la page [Presse de Henri.com](http://Presse.de.Henri.com)